

# Les nouvelles frontières de la coopération d'utilisation de matériels agricoles

Colloque de la Société Française d'Economie Rurale  
**"Les entreprises coopératives agricoles,  
mutations et perspectives"**

Paris, les 28-29 février 2008



# Les nouvelles frontières de la coopération d'utilisation de matériels agricoles <sup>1</sup>

Version Décembre 07

*Franck THOMAS - Coordinateur du pôle Territoire Emploi Travail - Fédération Nationale des CUMA  
49 avenue de la Grande Armée - 75116 Paris - [www.cuma.coop](http://www.cuma.coop) - [franck.thomas@cuma.fr](mailto:franck.thomas@cuma.fr)*

*Avec la collaboration de Jean François DRAPERI, directeur du Centre d'économie sociale travail et société (CESTES) au CNAM, maître de conférences, rédacteur en chef de la Recma.*

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, l'agriculture a connu une progression continue de sa productivité, permise notamment par une mécanisation des exploitations. Créées en 1945, les Cuma ont participé à ce mouvement, en permettant aux agriculteurs d'investir en partageant l'usage de matériels. Aujourd'hui, les 12 700 CUMA réunissent en France 236.000 agriculteurs, soit un agriculteur sur trois. Les Cuma restent des coopératives de proximité (en moyenne, 21 adhérents pour 36 000 euros de chiffre d'affaire) administrées par des bénévoles. 2000 d'entre elles salarient du personnel (chauffeur, mécanicien, secrétaire, ...). Elles demeurent une spécificité française que l'on ne retrouve pas sous la même forme dans les autres pays européens.

Au-delà du simple partage de matériels, parce qu'elles supposent une organisation collective, parce qu'elles reposent sur des engagements bénévoles, parce qu'elles sont organisées en réseau, les Cuma participent à diffuser des nouvelles techniques, à créer du lien entre les agriculteurs d'un même canton, à tisser des solidarités de proximité... Ainsi, les Cuma ne se résument pas à leur seule fonction utilitariste de réduction des charges de mécanisation. Comme organisation collective locale, elles jouent – même de façon tacite - un rôle de médiation entre agriculteurs, et parfois même entre agriculteurs et acteurs du territoire. Ce rôle des Cuma reste souvent caché, comme le souligne le titre du livre qui retrace les 50 premières années des Cuma : « A l'ombre des machines »<sup>2</sup>.

Or, la réduction de l'image des Cuma au simple prestataire de services présente un inconvénient majeur : elle limite la compréhension des innovations en cours en focalisant l'analyse sur la seule réduction des charges de mécanisation. Pourtant, le dynamisme des Cuma ne peut pas se résumer à une progression de leur part de marché sur celui des « services extérieurs » fournis aux agriculteurs.

Ainsi, l'objet de cette communication est

1. d'illustrer ce que sont les innovations du réseau Cuma actuellement,
2. puis de reprendre et adapter une démarche typologique proposée par Henri Desroche<sup>3</sup>,
3. pour l'appliquer aux innovations identifiées afin de dégager de nouveaux angles de vue et de compréhension.

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend des travaux de la Fédération Nationale des Cuma développés dans son programme de développement soutenu par le Fonds Social Européen – Equal et les fonds du développement agricole (Casdar) gérés par le Ministère de l'Agriculture. Il témoigne des réflexions en cours dans un réseau comme les Cuma, sans prétendre à la communication scientifique.

<sup>2</sup> LEFEVRE Denis, A l'ombre des machines : Les Cuma, 50 ans de solidarités locales, Editions Entraid, 1996, 217 pages

<sup>3</sup> DESROCHE Henri, Le projet coopératif, Les éditions ouvrières, 1976, 461 pages

# 1. Quinze expériences de Cuma jugées innovantes

Malgré la baisse régulière du nombre d'agriculteurs, le mouvement Cuma reste dynamique (+10 % de chiffre d'affaire entre 2003 et 2005). Y émerge de nouveaux usages du statut Cuma, jusqu'à en atteindre parfois les limites. Ainsi, des agriculteurs partagent la totalité de leur parc de matériels, et pratiquent des assolements en commun. D'autres Cuma partagent – non plus des matériels à usage saisonnier – mais des équipements à usage quotidien. Des Cuma de second niveau investissent pour que les groupes locaux accèdent à des technologies innovantes. Des Cuma mettent l'accent sur l'organisation du travail et se lancent dans une activité de groupement d'employeurs. Des collaborations extra territoriales se nouent entre coopératives (inter Cuma). Des agriculteurs élargissent leurs pratiques de mutualisation aux acteurs ruraux pour créer de nouvelles formes coopératives (sociétés coopératives d'intérêt collectif). ...etc... Toutes ces innovations contribuent à renouveler les pratiques coopératives, sans que le seul statut Cuma suffise à en caractériser la singularité.

L'innovation consiste à introduire un ou des éléments nouveaux dans un système et une organisation établie : quelles sont ces innovations au sein du réseau Cuma ? Comment lire et comprendre la diversité des initiatives ? Quelles nouveautés introduisent-elles ? Comment les situer les unes par rapport aux autres ? La pratique coopérative qu'elles représentent est-elle homogène ?

Parce qu'il n'existe pas de réponses absolues à ces questions, il nous a semblé intéressant d'analyser 15 expériences de Cuma originales, primées dans le cadre de la dernière opération « Grand Prix Cuma »(2003)<sup>4</sup>. L'intérêt de cette liste<sup>5</sup> réside dans l'idée qu'elle représente un ensemble d'initiatives jugées - par le mouvement Cuma lui-même - comme innovantes et porteurs de sens pour l'avenir.

- |                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 Cuma La Fouillade (Aveyron)</b><br>Réorganisation collective du chantier d'ensilage (machine + travail)        | L'organisation de l'ensilage a été restructurée pour passer d'un système atomisé (deux machines gérées par branches d'activités conduites par les adhérents + deux autres machines complémentaires en co propriété), à une seule automotrice conduite par les salariés et organisée autour d'un planning, non de la machine, mais du chantier global. |
| <b>2 Cuma de la Vallée de la Tude (Charente)</b><br>Investissement partagé dans un camion réfrigéré (vente directe) | L'achat d'un camion réfrigéré a réuni huit adhérents de la Cuma de la Vallée de la Tude. Grâce à cet équipement inhabituel en Cuma, les agriculteurs valorisent désormais leur production en vente directe, notamment le veau de Chalais.                                                                                                             |
| <b>3 Cuma des Châteaux (Finistère)</b><br>Emploi et matériels (tracteur) partagés                                   | Le passage aux 35 heures pour les salariés de la Cuma a été raisonné avec l'embauche d'un troisième salarié et l'achat d'un troisième tracteur.                                                                                                                                                                                                       |

---

<sup>4</sup> Le « Grand Prix Cuma » est une opération de communication organisée par les fédérations de Cuma et le Crédit Agricole pour primer, d'abord au niveau local puis au niveau national, des expériences de Cuma remarquables et innovantes. La dernière opération de ce type s'est déroulée en 2003, la prochaine en 2008.

<sup>5</sup> BOURBLANC Jean François - DEMAZEL Vincent - ETIENNEY Marie - GABORIT Brigitte - LONGEOT Jacques - MORERE Jean, Grand Prix Cuma 2003 : 15 Cuma lauréates, Entraïd, Septembre 2003, Supplément au n°305, 18 pages

- |    |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4  | <b>Cuma de La Rochette (Mayenne)</b><br>L'alimentation du bétail mécanisée en commun.          | Depuis 1996, les adhérents de la Cuma ont mis en place une dessileuse automotrice qui se charge de l'alimentation du bétail quotidiennement dans sept exploitations. Le président de la Cuma estime ainsi économiser deux heures de travail par jour.                                                                |
| 5  | <b>Cuma du Lautrécois (Tarn)</b><br>Station de séchage et de conditionnement                   | A Lautrec, capitale de l'ail rose, un groupe investit dans une station de séchage et de conditionnement. Cet investissement original s'inscrit dans la suite logique de la création d'une chaîne complète de mécanisation de l'ail dans la Cuma voisine.                                                             |
| 6  | <b>Cuma oléicole de Breil sur Roya (Alpes maritimes)</b><br>Atelier de transformation d'olives | Les agriculteurs ont investi en Cuma pour créer un nouveau local qui abrite un atelier de transformation d'olives, avec presse, pasteurisation et doseur, et un espace d'animation et de vente.                                                                                                                      |
| 7  | <b>Cuma La Scisséenne (Saône et Loire)</b><br>Lutte collective contre l'érosion                | La commune de Saint Gengoux de Scissé et ses viticulteurs en Cuma s'allient pour lutter contre l'érosion au travers de pratiques collectives d'épandages de pailles et d'enherbement des vignes.                                                                                                                     |
| 8  | <b>Cuma Les Brûlins (Eure)</b><br>Cuma « intégrale » <sup>6</sup>                              | Au lendemain de la réforme de la Pac en 1992, six exploitations décident de raisonner leur coût de mécanisation en créant une Cuma intégrale pour cultiver leurs 600 hectares. Cette organisation a également permis de dégager du temps, réinvesti dans de nouveaux projets (pisciculture collective, tourisme...). |
| 9  | <b>Cuma de Rancon (Haute Vienne)</b><br>Déchiqueteuse bois                                     | Plusieurs adhérents investissent dans une déchiqueteuse pour produire du bois énergie et fournir en plaquettes leurs chaudières individuelles                                                                                                                                                                        |
| 10 | <b>Cuma Semences 2000 (Loiret)</b><br>Des ruches en commun                                     | Un couple d'apiculteurs et onze agriculteurs travaillent de concert pour polliniser leurs cultures porte-graine. Réunis en Cuma, les agriculteurs ont investi dans 460 ruches et leurs essaims.                                                                                                                      |
| 11 | <b>Cuma La Vallée de l'Hers (Aude)</b><br>Unité de transformation de volailles                 | Initié sous la forme d'un atelier relais communal, une unité de transformation de volailles est aujourd'hui gérée par la Cuma de la Vallée de l'Hers. Elle permet aux agriculteurs de transformer eux-mêmes leurs canards, porcs (et même autruches) dans un équipement respectant toutes les normes sanitaires.     |
| 12 | <b>Cuma de Villebaudon (Manche)</b><br>Opération communication                                 | La Cuma a organisé une randonnée de 8 kilomètres allant de ferme en ferme, pour tous les habitants de la commune.                                                                                                                                                                                                    |

---

<sup>6</sup> Une Cuma dite « intégrale » se distingue d'une Cuma classique par le taux d'intégration du matériel. La Cuma intégrale possède l'ensemble de la chaîne de mécanisation, dont la traction, du travail du sol, jusqu'à la récolte. Les adhérents n'ont presque plus de matériels en propriété individuelle (environ 80% du matériel est partagé. Les principaux automoteurs sont dans la Cuma).

Pour aller plus loin : VISIERE C. et alii, « Parcours guidé vers la Cuma intégrale : du regroupement de matériel ... à l'assolement en commun », FNCUMA, Mars 2007, 49 pages

- |    |                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13 | <b>Cuma des Deux Vignobles (Dordogne)</b><br>Investissement partagé pour faciliter l'installation        | Le réseau coopératif viti-vinicole mobilise des moyens financiers au travers de la constitution de sociétés civiles immobilières pour installer des jeunes et sécuriser l'apport de la cave coopérative                                                                       |
| 14 | <b>Cuma de drainage (Haute Garonne)</b><br>Solidarité                                                    | Suite à des inondations, la Cuma et son réseau s'organisent pour nettoyer les parcelles de la vallée de la Cèze, à l'Est de Bagnol.                                                                                                                                           |
| 15 | <b>Cuma Hiruak Bat (Pyrénées Atlantiques)</b><br>Une salle d'affinage, et un partenariat avec la commune | La Cuma, imbriquée dans une forte dynamique associative, dispose d'une salle d'affinage d'une capacité de 12 tonnes de fromages de brebis pour une quinzaine d'éleveurs. Elle partage également son tracteur avec la commune pour l'entretien de la voirie et le déneigement. |

A l'évidence, comprendre ces initiatives par la seule entrée « réduction des charges de mécanisation » s'avère extrêmement réducteur. En particulier, elle ne permet pas d'identifier les ressorts de l'innovation.

C'est pourquoi, pour dégager de nouveaux angles de vue sur ces expériences, nous proposons d'y appliquer la typologie combinatoire développée par Henri Desroche dont nous nous attacherons, avant toute chose, à en rappeler les points essentiels.

## 2. Agriculture coopérative : la typologie combinatoire d'Henri Desroche

Dans « Le projet coopératif »<sup>7</sup>, Henri Desroche propose un exercice combinatoire pour dessiner une typologie de l'agriculture coopérative (en confondant explicitement les champs coopératifs et communautaires). Pour cela, il considère que l'exploitation agricole relève

- soit d'une exploitation familiale (le « *familial farming* », « *à la fois unité ménagère de consommation et unité économique de production* ») qualifiée d'exploitation privée (P).
- soit d'une exploitation collective (C), qui réduit l'espace privé pour atteindre les degrés successifs d'une exploitation coopérative (le « *coopérative farming* »).

Ensuite, il suggère de résumer les différents degrés de coopération en quatre secteurs :

- Les services à l'exploitation : la collecte, l'écoulement, l'approvisionnement, la distribution, l'utilisation de matériel ou de personnel en commun..., « *bref, tous les services à l'amont ou à l'aval d'une exploitation qui n'en demeure pas moins [...] familiale* »)
- L'exploitation en tant que tel, qui consiste à produire en commun, sans pour autant que la propriété de l'exploitation soit collective. C'est le cas en France des Gaec, groupement agricole d'exploitation en commun.
- La propriété de l'exploitation, qui peut être soit privée, soit commune mais distribuée selon des critères variés en exploitations privées (l'agriculture sociétaire, aujourd'hui), soit commune et indivisible (propriété coopérative, comme le propose le statut type resté marginal des Coopératives d'exploitation agricole en commun - CAEC)
- La vie, selon le vocable retenu par Henri Desroche, c'est-à-dire, pour la famille, « *l'accès à une forme quelconque de consommation coopérative* » qui conduit à ce que l'exploitation s'imbrique progressivement dans un tissu de relations coopératives, allant – dans ses degrés ultimes de coopération - jusqu'au communautarisme.

En croisant les deux premiers facteurs « Privé (P) » / « Collectif (C) » avec les quatre secteurs élémentaires « Services » / « Exploitation » / « Propriété » / « Vie », une typologie combinatoire des coopératives agricoles se dessinent :

**Fig. 1 – Typologie combinatoire d'Henri Desroche**

	<i>Vie</i>	<i>Propriété</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Services</i>	
1	Privé	Privé	Privé	Privé	PPPP
2				Collectif	PPPC
3			Collectif	Privé	PPCP
4				Collectif	PPCC
5		Collectif	Privé	Privé	PCPP
6				Collectif	PCPC
7			Collectif	Privé	PCCP
8				Collectif	PCCC
9	Collectif	Privé	Privé	Privé	CPPP
10				Collectif	CPPC
11			Collectif	Privé	CPCP
12				Collectif	CPCC
13		Collectif	Privé	Privé	CCPP
14				Collectif	CCPC
15			Collectif	Privé	CCCP
16				Collectif	CCCC

<sup>7</sup> DESROCHE Henri, Le projet coopératif, Les éditions ouvrières, 1976, 461 pages

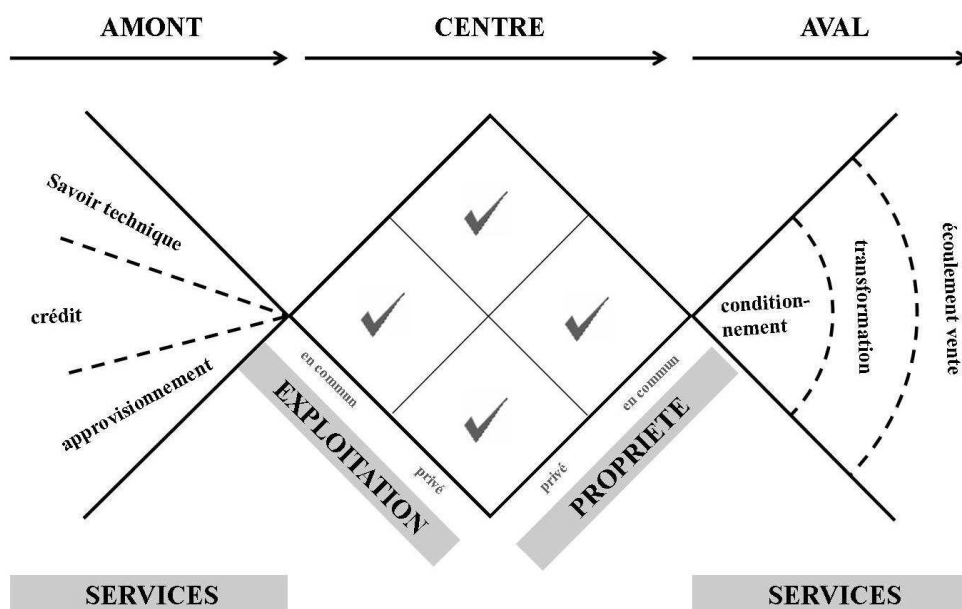
Cet exercice quasi mathématique de partition de la réalité ne restitue pas les différents modèles coopératifs agricoles. Il ne décrit pas « *le paysage coopératif [...] tel qu'il est, mais tel qu'il pourrait être et parfois tel qu'il n'a jamais été* ». Il s'agit, comme l'ose Henri Desroche, d'« *invitations au voyage* » dans les utopies coopératives. Pour cette raison, il nous semble intéressant de saisir cette approche qui éclate les représentations classiques de la coopération agricole pour voir ce qu'elle révèle des pratiques coopératives que nous jugeons innovantes.

Cette approche n'est pas sans rappeler celle de Max Weber<sup>8</sup> qui a introduit le concept d'idéal-type en sociologie. En grossissant et idéalisant les traits qui caractérisent un objet d'étude, des idéaux-types peuvent être élaborés pour ensuite guider la recherche et l'analyse. En ce sens, l'idéal-type est toujours une « utopie » qui permet de lire le réel et de l'analyser en considérant les écarts entre observations et idéaux-types.

Par ailleurs, Henri Desroche met en garde contre la tentation de classer les seize façons de coopérer : « *il serait désastreux d'estimer un type 'meilleur' qu'un autre ou 'supérieur' à un autre parce que sa teneur en facteur C l'emporterait davantage sur sa teneur en facteur P. Il y a eu suffisamment de ravages idéologiques causés par de telles appréciations en 'type inférieur' ou 'type supérieur' pour qu'on n'en rajoute pas davantage* ». La 'meilleure' organisation coopérative ne se définit pas par ses caractères intrinsèques, mais par sa capacité à être en adéquation avec la demande des acteurs qui la pratiquent. « *En ce sens, une bonne coopérative de services vaut mieux qu'une mauvaise coopérative de production* ».

Pour terminer, Henri Desroche resitue les différents types de coopération par rapport à l'amont ou l'aval de l'acte de production. Ce schéma permet de cartographier l'espace coopératif pour situer plus facilement les pratiques de mise en commun.

**Fig. 2 – Typologie combinatoire en amont, centre et aval (Henri Desroche)**



<sup>8</sup> Max Weber (21 avril 1864-14 juin 1920), sociologue et économiste allemand.

### 3. Une application aux activités des Cuma de la typologie

La typologie proposée pour Henri Desroche peut-elle contribuer à apporter un regard nouveau sur les activités des 15 Cuma précitées ? Pour répondre à cette question, nous devons en préciser les items de la typologie, pour ensuite les appliquer aux Cuma.

#### 3.1. Les limites actuelles de la typologie combinatoire

##### 3.1.1. L'exploitation n'est plus « unité ménagère » et « unité de production »

A l'époque où est publié « Le projet coopératif », le contexte agricole est radicalement différent de celui qui prévaut aujourd'hui. En particulier, Henri Desroche fait l'hypothèse qu'une exploitation agricole est à la fois « *unité économique de production* » et « *unité ménagère de consommation* ». Or, aujourd'hui, cette hypothèse s'avère trop forte pour être maintenue en l'état. Aussi, abandonner cette hypothèse conduit directement

- à disjoindre l'analyse des sphères productive et de consommation,
- et donc à remettre en cause la pertinence de l'item « Vie » dans la typologie. Cet item devait en effet nous renseigner sur la consommation coopérative de l'entité ' famille + exploitation '. Or, aujourd'hui, cette famille ne fait plus corps avec l'exploitation agricole, encore moins – par conséquent – avec l'idée de coopération agricole.

##### 3.1.2. L'exploitation et les services extérieurs s'enchevêtrent

Henri Desroche propose une séparation franche entre « exploitation » et « services ». Aujourd'hui, les modèles de développement des exploitations agricoles recourent de plus en plus à des coopérations avec l'extérieur, à la délégation de travaux et à des prestations de services<sup>9</sup>. En outre, un même agriculteur tisse des liens de coopération fort différents d'une activité de l'exploitation à l'autre. En effet, l'exploitation agricole ne se construit plus autour d'un modèle unique d'entreprise. Elle se compose de projets animés par différentes logiques techniques, entrepreneuriales, patrimoniales<sup>10</sup>... Chaque projet de l'exploitation peut se développer seul ou se combiner à d'autres projets voisins. Ainsi, l'exploitation ramifie ses coopérations, s'ouvre à l'extérieur, et rend ses propres contours plus flous.

Ce foisonnement brouille les frontières classiques entre exploitation individuelle, exploitation collective et services extérieurs. Pour illustrer ces contours qui s'estompent, prenons l'exemple d'une unité de transformation de volailles gérée par un petit groupe d'agriculteurs en Cuma : est-ce un *service* aval apporté à l'exploitation agricole, ou est-ce une *exploitation en commun* (atelier collectif) d'une partie de l'activité des exploitations ?

Pour ces raisons, nous ferons au point suivant une proposition pour distinguer « exploitation en commun » et « services en commun », en reprenant les travaux de Gaston Lanneau<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> CHEVALIER Bernard, Les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services, INSEE, Insee Première n°1160, Octobre 2007, 4 pages

<sup>10</sup> Pour aller plus loin sur cette question, cf. document suivant : SERONIE Jean Marie – BOULLET Philippe, L'exploitation agricole flexible, Les cahiers 'CER France – Conseil National', Mai 2007, 36 pages.

<sup>11</sup> LANNEAU Gaston, L'entraide et la coopération au village, in Communautés du Sud, 1975, T.2. 435-499

### 3.1.3. Notre objet d'étude n'est pas similaire à celui d'Henri Desroche

Une dernière limite du modèle d'Henri Desroche provient, non du contexte agricole en évolution, mais de l'utilisation que nous souhaitons faire de sa typologie : en cherchant à comprendre l'innovation apportée par certaines activités de Cuma, nous modifions l'objet auquel s'applique la typologie. Henri Desroche l'utilisait pour classer des exploitations ; nous, pour classer des activités de Cuma. L'objet auquel s'adresse la typologie diffère.

Pour cette raison, nous adopterons la posture suivante : pour chaque activité à classer, nous nous situerons à la place de l'agriculteur adhérent de la Cuma qui devra répondre à la question suivante : « *quand je suis impliqué dans l'activité mentionnée, qu'est-ce que mon exploitation partage ?* ». La réponse sera formulée pour chacune des quatre items « Service », « exploitation », « propriété » et « vie », selon trois modalités :

- « P » - privé : non partagé avec la Cuma,
- « C » - collectif : partagé avec la Cuma
- « - » - non renseigné car non pertinent.

## 3.2. La grille réactualisée

### 3.2.1. Item « Services »

L'item « Services » identifie le fait que, dans le cadre de l'activité étudiée, la Cuma apporte ou non un service à l'adhérent, en amont ou en aval de la production. La réponse sera généralement et évidemment positive.

Néanmoins, dans certaines expériences comme l'opération « communication vers le grand public » organisée dans la Manche, l'activité de la Cuma visera d'autres personnes que les adhérents de la Cuma : la rubrique « Services » sera alors non renseignée.

### 3.2.2. Item « Exploitation »

L'item « exploitation » doit renseigner sur l'exploitation en commun ou non de la propriété (propriété privée ou collective). Nous avons relevé la difficulté aujourd'hui à opérer la distinction entre « exploitation en commun » et « services extérieurs ». Aussi, pour y parvenir, nous nous appuyerons sur la hiérarchisation des formes de coopération développées par Gaston Lanneau<sup>12</sup>.

Gaston Lanneau utilise six variables pour hiérarchiser les différentes façons de coopérer :

- Le travail (individuel / collectif)
- L'utilisation des instruments (individuel / collectif)
- La propriété des instruments (individuel / collectif)
- Institutionnalisation juridique des formes de coopération (oui / non)
- Mise au point des techniques (individuel / collectif)
- Utilisation de la terre (individuel / collectif)

---

<sup>12</sup> LANNEAU Gaston, L'entraide et la coopération au village, in Communautés du Sud, 1975, T.2. 435-499

En classant ces variables, Gaston Lanneau dresse la hiérarchie suivante :

**Fig. 3 – Hiérarchie des formes de coopération (selon Gaston Lanneau)**

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
STADES	Informel	Individualisme	0	0	0	0	0	0							
		Entraide		0	0	0	0	0	0						Coopération segmentaire
		Co-utilisation			0	0	0	0	0	0					
		Copropriété				0	0	0	0	0	0				
	Institutionnel	C.U.M.A.					0	0	0	0	0	0			
		C.E.T.A.						0	0	0	0	0	0		
		G.A.E.C.							0	0	0	0	0	0	
	1. Travail individuel.				4. Absence d'institutionnalisation.										
	7. Travail collectif				10. Institutionnalisation.										
	2. Utilisation individuelle des instruments.				5. Mise au point individuelle des techniques.										
	8. Utilisation collective des instruments.				11. Mise au point collective des techniques..										
	3. Propriété individuelle des instruments.				6. Utilisation individuelle de la terre.										
	9. Propriété collective des instruments.				12. Utilisation collective de la terre.										

Même si elle reste marquée dans le temps (l'analyse date des années 70/80), cette classification conserve un mérite : elle suggère qu'**il n'existe pas une forme unique d'exploitation en commun, mais un continuum de situations entre l'exploitation individuelle et l'exploitation en commun. La Cuma s'insère dans ce continuum.**

Nous retrouvons là un propos mis en avant par Yair LEVI<sup>13</sup> qui montrait comment il existait en réalité une riche diversité organisationnelle, qui s'étend tout au long d'un continuum de lucrativité qui passe progressivement de la coopération à la société de capitaux.

De plus, en dépassant le découpage informel / institutionnel proposé par Gaston Lanneau, en considérant que - même dans ses formes institutionnalisées - la coopération entre agriculteurs s'appuie sur des pratiques informelles, l'idée du continuum de situations entre « exploitation individuelle » et « exploitation en commun » se trouve renforcée. Les façons de « faire ensemble » se diversifient ainsi davantage encore, en croisant les règles formalisées aux pratiques informelles de coopération.

En considérant les Gaec comme l'archétype de la « coopération globale », Gaston Lanneau indique que l'exploitation collective se détermine par l'accumulation de six indicateurs qui sont

- Le travail en commun
- L'utilisation collective des instruments
- La propriété collective des instruments
- L'institutionnalisation
- La mise au point collective des techniques
- L'utilisation collective de la terre

Aussi, pour la suite de l'exercice, sans abandonner l'idée du continuum de situations, nous classerons la Cuma comme une forme d'exploitation en commun quand elle réunit au moins cinq indicateurs sur six : dans ce cas, l'activité de la Cuma pénètre pleinement dans le périmètre de l'exploitation agricole ; le travail, l'utilisation et les choix techniques de l'exploitation individuelle renvoient à des décisions forcément partagées.

<sup>13</sup> LEVI Yair, Coopératives, entreprises sociales et lucrativité, Revue Internationale de l'Economie Sociale (RECMA), n°268, 1998, p 36-49

### 3.2.4 Item « Propriété »

Il s'agit, dans cette rubrique, de mentionner si la propriété de l'exploitation agricole est partagée ou non au sein de la Cuma. Or, la propriété de l'exploitation agricole ne peut être partagée avec la Cuma. En effet, la Cuma est par nature au service des exploitations adhérentes, mais ne se substitue pas à elles (dans les Cuma, la propriété même du produit travaillé reste à l'agriculteur). C'est pourquoi, cette colonne sera systématiquement renseignée « P » pour « Privé », même si, par ailleurs, la propriété de l'exploitation peut revêtir un caractère plus ou moins collectif (Gaec, sociétés, ...), sans jamais être en Cuma.

Il convient néanmoins de noter que certaines formes de coopération questionnent à l'évidence sur ce qui – à terme – reste de la propriété individuelle de l'exploitation. A fur et à mesure que la coopération se développe, les agriculteurs se renforcent dans leur métier en accédant à un bien collectif constitutif de leur propre outil de production. Quand un atelier de transformation est géré en Cuma, sa propriété est bien collective. Quand tout le parc de matériels est géré en commun (Cuma intégrale), tout un pan de l'exploitation devient une propriété collective. Ainsi, d'autres travaux mériteraient d'être conduits pour savoir si le continuum de situations entre « services » et « exploitation en commun » mis en évidence au point précédent, se prolonge entre « exploitation en commun » et « propriété collective ».

### 3.2.5 Item « Vie territoriale »

L'item « Vie » proposé par Henri Desroche devait nous renseigner sur la consommation coopérative de l'exploitation familiale, « *à la fois unité ménagère de consommation et unité économique de production* ». Comme nous l'avons souligné précédemment, nous butons ici sur le fait que l'exploitation agricole aujourd'hui n'est plus forcément une « *unité ménagère de consommation* » : le projet de l'exploitation agricole s'est autonomisée vis-à-vis de la famille, pour devenir même dans 40% des cas une société<sup>14</sup>.

Parce qu'elle visait à indiquer le caractère « *communautaire* » des autres relations qui entouraient l'exploitation familiale (« *ce qui est vécu en commun* »), cet item retrouverait aujourd'hui sa pertinence s'il évoluait vers une notion plus territoriale. En effet, une exploitation, même si elle n'est plus familiale, s'insère plus ou moins dans un tissu de relations coopératives de proximité. Pour une exploitation agricole, participer à la gestion locale des déchets verts de la communauté de communes, à l'entretien de sentiers de randonnée, à la création d'emplois multisectoriels... correspond à une consommation coopérative (au sens de Desroche) qui amène l'entreprise agricole à s'imbriquer dans une communauté locale qui dépasse l'exploitation elle-même.

Aussi, pour la suite, nous proposons un facteur « Vie territoriale » qui informe si des liens de coopération entre l'exploitation et les acteurs du territoire existent.

---

<sup>14</sup> RATTIN Solange, Les sociétés agricoles en pleine croissance, Ministère de l'Agriculture, AGRESTE Cahiers n°2, Juillet 2007, 8 pages

### ***3.3. Application aux expériences de Cuma***

Ces précisions nous amènent à appliquer la grille de lecture suivante aux activités innovantes des Cuma:

**Fig. 4 – 15 Cuma classées selon la typologie combinatoire remaniée d’Henri Desroche**

**Erreur ! Liaison incorrecte.**

En replaçant maintenant les différentes réponses obtenues dans la typologie combinatoire d'Henri Desroche, nous dessinons les différents espaces coopératifs occupés par les Cuma et distinguons les clivages des différentes expériences (symbolisés par les flèches) :

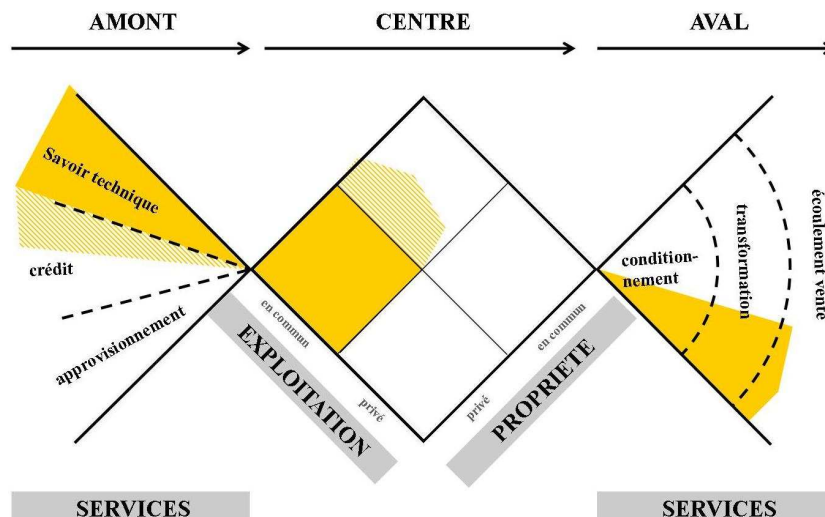
- La Cuma participe ou non à la vie territoriale,
- La Cuma contribue, ou non, à une forme d'exploitation en commun,
- La Cuma développent parfois des projets centrés sur le territoire, en complément de son activité de services aux adhérents.

**Fig. 5 – Les différents espaces coopératifs occupés par les Cuma**

	<i>Vie territoriale</i>	<i>Propriété</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Services</i>		
1	Privé	Privé	Privé	Privé	PPPP	
2			Collectif	Collectif	PPPC	
3			Collectif	Privé	PCCP	
4			Collectif	Collectif	PPCC	
5		Collectif	Collectif	Privé	Privé	PCPP
6				Collectif	Collectif	PCPC
7				Collectif	Privé	PCCP
8				Collectif	Collectif	PCCC
9	Collectif	Privé	Privé	Privé	CPPP	
10			Collectif	Collectif	CPPC	
11			Collectif	Privé	CPCP	
12			Collectif	Collectif	CPCC	
13		Collectif	Collectif	Privé	Privé	CCPP
14				Collectif	Collectif	CCPC
15				Collectif	Privé	CCCP
16				Collectif	Collectif	CCCC

Resituées sur le schéma « amont / centre / aval », ces expériences ainsi décrites occupent des champs d'intervention différents (cf. zones colorées). Les zones hachurées correspondent à des zones où quelques expériences de Cuma s'immiscent partiellement : le financement (avec l'expérience de la Cuma des Deux Vignobles en Dordogne), et la propriété collective (avec les groupes qui atteignent de haut niveau d'intégration des pratiques et des investissements : cf. point 3.2.4)

**Fig. 6 – Les espaces coopératifs amont centre et aval occupés par les Cuma**



## 4. Enseignements : les nouvelles frontières de la mutualisation de moyens

La proposition typologique d'Henri Desroche, au-delà de la précision des réponses formulées pour telle ou telle expérience de Cuma, permet d'éclairer quelques points qui font l'innovation des expériences de Cuma :

### 4.1 Cuma : un statut unique pour des pratiques coopératives plurielles

Le statut Cuma est unique, figé dans un seul statut type. Néanmoins, ce statut supporte des projets coopératifs diversifiés qui se traduisent par des positionnements différents de la Cuma vis-à-vis des exploitations adhérentes (cf. Fig. 5). Cette diversité des usages témoigne d'ailleurs de la modernité constante de ce statut. Aussi, **les Cuma s'insèrent aujourd'hui dans un continuum de pratiques coopératives qui vont du « services » externalisé à la quasi-exploitation en commun**. Elles renforcent ainsi les exploitations individuelles en leur donnant accès à une propriété collective.

Une vision globalisante et homogène des Cuma est donc forcément fautive, en particulier pour qualifier leurs projets et leurs besoins d'animation et d'accompagnement.

### 4.2 Des Cuma en amont et en aval de la production

Le parc de matériels des Cuma (ensileuses, épandeurs, charrues...) laisse penser que le champ d'intervention des Cuma se cantonne aux services amont de la production agricole. L'analyse des expériences (cf. Fig. 6) montre néanmoins que le statut Cuma autorise également la mutualisation de moyens en aval (à condition que le produit - avant et après intervention de la Cuma - reste propriété de l'agriculteur). A l'image de la Cuma de la Vallée de l'Hers qui gère un atelier de transformation de volailles, de la Cuma de Breil sur Roya qui investit pour valoriser les olives, ou de la Vallée de la Tude qui met à disposition un camion réfrigéré pour développer la vente directe, les agriculteurs mettent en place des stratégies de mutualisation de moyens dans toutes les directions.

### 4.3 Cuma : après le matériel, mutualiser des projets d'exploitations

Certaines Cuma participent à une forme d'exploitation en commun (cf. Fig 5 et 6) : elles développent du travail en commun, organisent et institutionnalisent une utilisation et une propriété collectives de matériels, participent à la mise au point de choix techniques. Leur activité les éloigne ainsi du simple prestataire de services extérieurs pour les rapprocher de la coopération de production.

Ainsi, avec des activités comme le dessilage ou la transformation de volailles et des organisations collectives du travail comme la gestion de salariés partagés, l'activité des Cuma entre de plus en plus dans ce qui fait le quotidien de l'exploitation agricole. Les Cuma ne sont pas uniquement là pour gérer des activités saisonnières (moisson, ensilage, ...), mais pour apporter quotidiennement un appui aux adhérents, y compris en mutualisant « des murs » (ateliers de transformation, salle d'affinage, ...). Cette proximité de la Cuma avec l'exploitation peut aller très loin, jusqu'à intégrer complètement la mécanisation de l'exploitation (dans des Cuma dites intégrales), voire gérer des assolements en commun.

Dans l'exemple de la Cuma des Brulins, la mécanisation a été entièrement partagée dans une Cuma intégrale. Pour autant, les exploitations ne fusionnent pas et continue d'exister individuellement. Le temps de travail gagné a été réinvesti pour les uns dans une activité (individuelle) de chambre d'hôtes, pour d'autres dans l'élevage piscicole (au travers d'un Gaec

partiel). Ainsi, les coopérations se diversifient au sein d'un même groupe d'exploitations, pour articuler projets individuels et solutions collectives.

Ainsi, la Cuma s'insère dans un continuum de situations qui va de l'exploitation individuelle à l'exploitation en commun. **La Cuma engage alors des coopérations nouvelles entre agriculteurs, devient un outil de mutualisation de projets d'exploitation qui se traduisent – selon les groupes – par l'utilisation collective d'outils collectifs (et pas seulement l'utilisation individuelle d'outils collectifs), le travail en commun, la mise au point collective des techniques employées voire l'utilisation collective de la terre (assolement en commun).**

Dans cette perspective, la question de l'organisation du travail devient centrale : la Cuma n'est plus pour l'agriculteur un simple outil de partage du matériel, mais un moyen d'exercer en commun une partie de son activité, quotidienne comme saisonnière. En cela, la Cuma se différencie fortement des entreprises de travaux agricoles.

#### **4.4 Cuma : mutualiser avec le territoire**

Comme la Cuma Hirouak Bat qui déneige les voies communales, comme la Cuma de Villebaudon qui organise une randonnée pour faire découvrir l'agriculture de la commune, de nombreuses Cuma participent à la « vie territoriale » (cf. Fig. 5). Evidemment, les principes coopératifs qui régissent la Cuma font que les services de la coopérative sont rendus aux seuls adhérents (ou à des tiers non associés dans la limite de 20% du chiffre d'affaire). Pour autant, la Cuma comme groupe d'acteurs sur le territoire existe bel et bien. Au-delà du service aux adhérents, elle porte des ambitions collectives, engage parfois des actions auprès des habitants, participe à développer des dynamiques territoriales, voire partage des outils avec les autres acteurs du territoire.

Pour créer et gérer un certain nombre de services environnementaux et territoriaux dans les espaces ruraux, la mutualisation de moyens et la coopération entre acteurs du territoire reste une solution pertinente. Les Cuma la pratiquent déjà. Mais, le développement de telles initiatives passe par une évolution des pratiques et cadres juridiques existants<sup>15</sup>.

La frontière se définit par la limite qui sépare deux états. Traditionnellement, la ligne de démarcation des Cuma s'identifiait autour des matériels gérés en commun et qui entrent dans le cycle annuel de production. Or, les pratiques coopératives développées par les agriculteurs en Cuma redessinent la géographie des Cuma, en modifiant les lignes

- **de l'amont vers aval**, pour couvrir certaines activités positionnées en aval du cycle de production,
- **des services extérieurs vers l'exploitation en commun**, pour rapprocher des pratiques de Cuma de l'exploitation en commun de propriétés individuelles (matériels communs + travail en commun + salariés partagés + choix techniques communs + assolements communs + ...)
- **de la coopération agricole vers la coopération territoriale**, pour ouvrir la dynamique coopérative aux acteurs du territoire, en mutualisant notamment avec eux des services.

Le positionnement de chaque Cuma dans cette nouvelle géographie dépendra du rapport établi entre les agriculteurs et la Cuma, et entre la Cuma et son territoire. Ainsi **s'inventent - en proximité - des formes originales d'exploitation, multifformes, à la fois individuelles et collectives.**

---

<sup>15</sup> Sur la question de l'évolution des pratiques et cadres juridiques existants liés au développement territorial, cf. document suivant : THOMAS Franck, Pour une coopération agricole et territoriale, FNCUMA, XXIIème Conférence Internationale de Recherche Coopérative (Paris - France), 19-22 Octobre 2006, 11 pages

## Bibliographie sommaire

AUVOLAT Michel – CHOMEL Chantal – MAUGET René, Quel avenir pour les coopératives d'entrepreneurs, ADDES Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale, 26 Novembre 2007 (XXIème colloque), 47 pages

BOURBLANC Jean François - DEMAZEL Vincent - ETIENNEY Marie - GABORIT Brigitte - LONGEOT Jacques - MORERE Jean, Grand Prix Cuma 2003 : 15 Cuma lauréates, Entraid, Septembre 2003, Supplément au n°305, 18 pages

CHEVALIER Bernard, Les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services, INSEE, Insee Première n°1160, Octobre 2007, 4 pages  
<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1160/ip1160.pdf>

DESROCHE Henri, Le projet coopératif, Les éditions ouvrières, 1976, 461 pages

DRAPERI Jean François, Comprendre l'économie sociale : fondements et enjeux, Ed. Dunot – coll. Action sociale, 2007

FNCUMA, Les Cuma en chiffres, FNCUMA, 2007, 20 pages  
<http://www.france.cuma.fr/lescuma/dchiffrescles/lescuma/dchiffrescles/chiffres-clesbd.pdf>

GODREAU Marcel, Place des Cuma dans l'agriculture française : situation, évolutions, perspectives des coopératives d'utilisation de matériel agricole, Université de Paris I Panthéon Sorbonne – mémoire de diplôme d'étude supérieures d'économie sociale, 1987, 125 pages

LANNEAU Gaston, L'entraide et la coopération au village, in Communautés du Sud, 1975, T.2. 435-499  
<http://www.lanneau.org/gaston/pdf/10-Entraide-coop.pdf>

LEFEVRE Denis, A l'ombre des machines : Les Cuma, 50 ans de solidarités locales, Editions Entraid, 1996, 217 pages

LEVI Yair, Coopératives, entreprises sociales et lucrativité, Revue Internationale de l'Economie Sociale (RECMA), n°268, 1998, p 36-49

RATTIN Solange, Les sociétés agricoles en pleine croissance, Ministère de l'Agriculture, AGRESTE Cahiers n°2, Juillet 2007, 8 pages  
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/articles07072A5.pdf>

SERONIE Jean Marie – BOULLET Philippe, L'exploitation agricole flexible, Les cahiers 'CER France – Conseil National, Mai 2007, 36 pages.

THOMAS Franck, Les Cuma, ces cousines de l'économie sociale, FNCUMA, 2006, 14 pages  
<http://www.france.cuma.fr/dossiers/territoires/soqle/dossiers/territoires/soqle/doc7.pdf>

THOMAS Franck, Pour une coopération agricole et territoriale, FNCUMA, XXIIème Conférence Internationale de Recherche Coopérative (Paris - France), 19-22 Octobre 2006, 11 pages  
<http://www.france.cuma.fr/dossiers/territoires/soqle/dossiers/territoires/soqle/doc20.pdf>

VISIÈRE C. et alii, « Parcours guidé vers la Cuma intégrale : du regroupement de matériel ... à l'assolement en commun », FNCUMA, Mars 2007, 49 pages

## Résumé et mots clefs

### *Résumé*

Nouvelles activités, emplois partagés, ateliers collectifs, parc de matériels et assolement en commun, services aux territoires... : les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) restent un mouvement dynamique où émergent de nouvelles pratiques coopératives que la seule analyse du statut Cuma ne parvient pas à singulariser. En reprenant et adaptant la typologie combinatoire des coopératives agricoles d'Henri Desroche (le projet coopératif, 1976), il apparaît que les agriculteurs redessinent les frontières de l'activité des Cuma pour couvrir certaines activités positionnées en aval, pour se rapprocher de pratiques d'exploitation en commun, et pour mutualiser aussi des moyens avec les acteurs du territoire. S'inventent alors des formes originales d'exploitation, multifformes, à la fois individuelles et collectives.

### *Auteur*

Franck THOMAS  
Coordinateur du pôle Territoire Emploi Travail  
FNCUMA - Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

### *Mots clefs*

CUMA, innovation, typologie, mutualisation

## Table des matières

1. Quinze expériences de Cuma jugées innovantes.....	3
2. Agriculture coopérative : la typologie combinatoire d'Henri Desroche .....	6
3. Une application aux activités des Cuma de la typologie.....	8
3.1. Les limites actuelles de la typologie combinatoire .....	8
3.1.1. L'exploitation n'est plus « unité ménagère » et « unité de production » .....	8
3.1.2. L'exploitation et les services extérieurs s'enchevêtrent.....	8
3.1.3. Notre objet d'étude n'est pas similaire à celui d'Henri Desroche.....	9
3.2. La grille réactualisée .....	9
3.2.1. Item « Services » .....	9
3.2.2. Item « Exploitation ».....	9
3.2.4 Item « Propriété » .....	11
3.2.5 Item « Vie territoriale » .....	11
3.3. Application aux expériences de Cuma .....	12
4. Enseignements : les nouvelles frontières de la mutualisation de moyens.....	14
4.1 Cuma : un statut unique pour des pratiques coopératives plurielles .....	14
4.2 Des Cuma en amont et en aval de la production .....	14
4.3 Cuma : après le matériel, mutualiser des projets d'exploitations.....	14
4.4 Cuma : mutualiser avec le territoire .....	15
Bibliographie sommaire .....	16
Résumé et mots clefs.....	17
Table des matières.....	18